

VIVRE A SAINT-JOUVENT



**INFORMATIONS COMMUNALES**



**OUVERTURE DU SECRETARIAT**

Lundi mardi jeudi vendredi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 18 h

Mercredi : 9 h à 12 h

Samedi : 8 h 45 à 12 h

**Téléphone** : 05 55 75 81 01

**E-mail** : mairie.stjouvent@wanadoo.fr

**Site** : <http://www.saintjouvent.com>

**En cas d'urgence, contacter l' élu de permanence  
au 06 71 25 25 82**

2

**Gendarmerie de Nieul**

05 55 75 80 07

**Docteur HERBACH**

05 55 75 68 52

**GARDERIE MUNICIPALE**



**ECOLE PRIMAIRE**

**Tél** : 05 55 08 19 24 / 07 83 35 83 49

**Tél** : 05 55 75 61 14 / 05 55 75 62 85

**E-mail** : ce.0870367b@ac-limoges.fr

Lundi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30
Mardi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30
Mercredi	7h15 – 8h30	11h40 – 12h45
Jeudi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30
Vendredi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30

Lundi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Mardi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Mercredi	9h00 – 11h40	
Jeudi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Vendredi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50

## LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

La taxe d'habitation, première recette fiscale de la Commune va progressivement disparaître de 2018 à 2020. Cet impôt injuste demandait à être réformé et va donc être transformé à hauteur de 80 % en une dotation d'Etat versée annuellement à chaque commune.

Les élus municipaux devront être très vigilants sur les nouveaux dispositifs qui seront mis en place pour ne pas perdre de recettes nécessaires au bon fonctionnement des services publics municipaux.

L'équipe municipale poursuit les réalisations inscrites dans son programme. Des investissements conséquents vont se réaliser prochainement ou sont en cours.

Comme à chaque parution de ce bulletin, c'est en toute transparence que vous pourrez prendre connaissance des actions, des propositions et des délibérations du Conseil Municipal.

Vous y découvrirez les actions dynamiques du tissu associatif, malgré les difficultés à renouveler parfois les équipes de bénévoles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement

**Jean-Jacques FAUCHER**

3

## SOMMAIRE

Page 3	Le Mot du Maire	Pages 11 -12	Les Affaires Scolaires
Page 4	Les budgets communaux	Pages 13- 14-15	Notre Ecole
Page 5	Réhabilitation de la Mairie Projet ODHAC	Pages 16 à 26	Le Mot des Associations
Page 6	Voirie Fleurissement	Page 27	Le Mot de la Communauté de Communes ELAN
Page 7	Fleurissement Commune	Page 28	Etat civil
Page 8	Marché mensuel Zéro phyto et cimetièrre	Page 29	Collecte et traitement des déchets
Page 9	Les nouvelles technologies sur Saint-Jouvent	Page 30	Les Déchetteries
Page 10	Culture	Page 31	L'agenda jouvencien

## LES BUDGETS COMMUNAUX

Tous les ans, au cours du premier trimestre, le Conseil Municipal en commission des finances, élabore ses budgets qui engagent les dépenses et recettes à prévoir pour l'année en cours.

Mais, en premier lieu, il examine les résultats de l'année précédente et constate le résultat de ces différents comptes.

Généralement il s'agit d'un excédent de recettes plus ou moins important. Chaque euro économisé est reversé en investissement diminuant, si besoin, le recours à l'emprunt.

Pour l'année 2017, ces résultats sont les suivants :

### BUDGET GENERAL

Les recettes de fonctionnement du compte administratif s'élèvent à 1 219 392,39 € et les dépenses à 1 079 965,73 € soit un excédent de fonctionnement de 139 426,66 €.

En investissement les dépenses atteignent 322 061,96 € et les recettes 542 745,53 € soit un excédent de 220 683,57 €.

Ces bons résultats permettent de ne pas recourir à l'emprunt pour l'année 2018.

Le budget prévisionnel 2018 s'équilibre en section de fonctionnement à 1 221 065 € et en section d'investissement à 803 602 €.

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Il s'agit du budget qui concerne les dépenses et recettes de l'assainissement collectif du bourg, d'une partie de Neuvillas, de La Pouyade et Massac.

Les résultats de l'année 2017 sont les suivants :

Sectionnement de fonctionnement	
Dépenses	56 479,19 €
Recettes	63 480,55 €
Excédent	7 001,36 €
Section d'investissement	
Dépenses	24 910,10 €
Recettes	47 456,43 €
Excédent	22 546,33 €

Le solde d'exécution cumulé qui s'élève à 39 768,80 € limite le besoin de financement prévisible en 2018 à 37 249 €.

Le budget prévisionnel 2018 s'équilibre en section de fonctionnement à 70 402 € et à 106 542 € en section d'investissement.

### TAUX D'IMPOSITION 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 %.

Ils sont fixés comme suit :

Taxe d'habitation :	12,70 %	au lieu de 12,58 % en 2017
Taxe Foncier Bâti :	20,31 %	au lieu de 20,10 % en 2017
Taxe Foncier Non Bâti :	70,23 %	au lieu de 69,55 % en 2017



## TRAVAUX POUR REHABILITATION DE LA MAIRIE ET LA MISE AUX NORMES DES ERP

Ces travaux ont débuté le 16 avril et devraient se terminer fin juillet 2018.

Les dix entreprises retenues qui interviendront sur ce chantier sont les suivantes :

Lot 1	DEMOLITION – GROS ŒUVRE	SRTS La Bouteille – VEYRAC
Lot 2	CHARPENTE BOIS COUVERTURE	GUYOT 10, rue Martin Nadaud – PANAZOL
Lot 3	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS – SERRURERIE	GUILLAUMIE ZI Le Moulin Cheyroux AIXE-SUR-VIENNE
Lot 4	PLATRERIE – ISOLATION	FAURE 9, rue Martin Nadaud – PANAZOL
Lot 5	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	BRISSIAUD et Fils 13, rue des Rochettes – BELLAC
Lot 6	REVÊTEMENTS SOLS SOUPLES	BAMASOL 46bis, avenue Montjovis – LIMOGES
Lot 7	REVÊTEMENTS DE SOL CARRELAGE FAÏENCE	CAR 87 Auriéras – CHAPTELAT
Lot 8	REVÊTEMENTS MURAUX – PEINTURE	APB ROYOUX 77, avenue Emile Zola RILHAC-RANCON
Lot 9	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAI-RE	TUNZINI 45, rue P. Lebon – LIMOGES
Lot 10	ELECTRICITE	DEGOIS 19, rue Sismondi – LIMOGES

Le montant des offres de ces 10 marchés s'élève à 332 881,84 € TTC auquel il conviendra d'ajouter des dépenses imprévues vu l'état des lieux. Le périmètre extérieur de ce chantier est matérialisé par des grilles qui interdisent l'entrée sauf aux personnes autorisées.

Monsieur le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux recommandent la plus grande prudence aux heures d'entrée et de sortie des écoles, etc....

Le stationnement des véhicules rue de l'Eglise, au droit de la Mairie est supprimé pendant toute la durée des travaux. Néanmoins, subsiste l'emplacement PMR qui est déplacé dans la partie piétonne.

5

### PROJET DE CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS



L'ODHAC 87, sollicitée par la Commune de Saint-Jouvent, a décidé la construction de 4 pavillons locatifs sociaux adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Ces pavillons seront situés latéralement à la rue René Perrot à l'angle de la rue de Gattebourg sur une superficie de 1 644 m<sup>2</sup>.

La typologie de ce programme prévoit 3 pavillons T2 et 1 pavillon T3 individuel de plain-pied dans deux bâtiments séparés adaptés aux problématiques des personnes à mobilité réduite. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Circulations suffisantes, confort d'utilisation, chemins lumineux, douches accessibles, carillons lumineux, etc...
- Qualité environnementale : performance énergétique et recours aux énergies renouvelables, économie d'eau, etc...

L'ODHAC 87 prend à sa charge le financement de l'opération.

Comme prévu au Conseil Municipal du 30 mai 2017, la Commune s'engage à :

- Exonérer de la taxe d'aménagement ;
- Apporter un financement à hauteur de 10 000 € par logement ;
- Garantir les emprunts que l'ODHAC 87 contractera à hauteur de 50 %.

Les logements seront attribués prioritairement dans la mesure du possible à des habitants de Saint-Jouvent.

## VOIRIE



Le chantier de l'enfouissement des réseaux EP de Neuvillas a débuté fin mars et se poursuivra jusqu'en octobre. Cette opération est financée par le SEHV.

La commune ayant à sa charge le coût des candélabres qui s'élève à 54 670 € TTC.

Une étude est en cours faite par ENEDIS pour l'enfouissement de la ligne 20 000 volts qui partira du Tertre jusqu'à Maison Neuve (147). Ces travaux débiteront en 2019.

Pour maintenir nos routes communales en bon état nous avons fait du point à temps pour une somme de 26 520 € TTC.

Pour que nos fossés soient bien nettoyés nous avons fait appel au Syndicat de Bessines durant trois semaines pour une somme de 17 344 € TTC.

Nous avons procédé au décompactage des terrains de foot. Cela a été fait **gratuitement** par la Communauté de Communes ELAN.

### EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de 23 heures à 5 heures.  
Une économie estimée à 7 700 € annuellement

6



### FLEURISSEMENT—CONCOURS PARTICULIERS

Afin de réussir au mieux un fleurissement de qualité certains ingrédients sont nécessaires, notamment une météo favorable, alors même si elle devient de plus en plus capricieuse et souvent imprévisible ne correspondant pas toujours aux saisons, il faut garder l'envie de vivre sa passion et de la partager.

Fleurir, jardiner, aménager ses propres espaces ses petits coins secrets, faire vivre et vivre avec les plantes, les végétaux, les légumes, les voir s'épanouir les partager les faire découvrir aux autres.

Cette année encore tous vos efforts ne laisseront pas indifférents les membres de la commission fleurissement qui mettront en place dans la première quinzaine de juillet le concours communal de fleurissement 2018.

**Ce concours est gratuit et ouvert à tous.**

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de Mairie au 05-55-75-81-01.

## FLEURISSEMENT COMMUNE

La qualité de l'aménagement des espaces publics grâce notamment aux efforts de fleurissement de la Commune acquière une reconnaissance depuis 2016 date de notre première participation au concours départemental de fleurissement.

Notre volonté de progresser et notre travail ont été récompensés à deux reprises pour l'obtention du 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie 1 001 à 2 000 habitants.

Ces distinctions nous ouvrent les portes du concours régional.

Quoi de plus gratifiant en si peu de temps que de franchir ce cap et concourir en se confrontant aux meilleurs de la catégorie.

Certes le niveau est élevé mais la volonté et l'envie seront au rendez-vous.

Envie de bien faire afin de représenter au mieux la Commune et ses administrés, de faire découvrir et valoriser notre patrimoine, de mettre en avant le travail conjoint des agents de la collectivité et des élus afin de créer sur différents sites des espaces mettant en scène des végétaux. Comme dans tout concours, il faut se fixer un objectif et se donner les moyens de l'atteindre.

Le nôtre est de réussir à obtenir une première fleur sur le panneau de la Commune à court terme.

Cet objectif est à notre priorité et nous ferons le maximum pour réussir.

Dans la deuxième quinzaine du mois d'août nous recevrons le jury régional Nouvelle-Aquitaine composé d'experts, de professionnels du métier.

Lors d'une visite d'environ 2 heures nous leur ferons découvrir et nous l'espérons, apprécier notre commune, ses différents aménagements et sa qualité de vie.

A votre façon, vous allez vous aussi participer et nous aider à obtenir cette récompense.

De quelle façon ? Tout simplement pour certains par le fleurissement, par l'aménagement de vos espaces qui contribuent à l'embellissement de notre commune, pour d'autres par la qualité de l'entretien de votre patrimoine bâti, chacun chacune peut apporter sa pierre à l'édifice.

A nous d'être fiers de notre Commune, et de bien la mettre en valeur pour ce rendez-vous.

7



*Quelques photos de fleurissement de la Commune et de particuliers*



## MARCHE MENSUEL - BON ANNIVERSAIRE

Le 1<sup>er</sup> juillet 2018, notre marché fêtera ses 35 ans d'existence.

C'est un rendez-vous mensuel qui fait partie intégrante de la vie communale.

C'est un moment privilégié de rencontre et de convivialité où l'on peut découvrir des produits de qualité.

Dans une période où de nombreux petits marchés ont tendance à disparaître, grâce à la participation de chacun, notre marché perdure parmi les 6 000 marchés de France permettant ainsi de maintenir un lien social.

Afin de fêter dignement cet anniversaire, diverses animations seront mises en place notamment :

Une tombola comportant de nombreux lots sera proposée aux visiteurs

Nos amis de l'association « Les Vieilles Mécaniques Jouvenciennes » organiseront une exposition sur le parking de la Salle Polyvalente

Une animation musicale et folklorique se déplacera au cœur du marché. Elle vous sera présentée par le groupe « Lou Réjauvits de Saint-Gence »

Vous retrouverez bien sûr, vos fidèles commerçants qui ont permis de faire vivre et évoluer ce marché tout au long de ces années et ce, pour certains depuis le premier jour.

Afin de clôturer au mieux cet événement vous pourrez venir partager le verre de l'amitié qui vous sera offert par la Municipalité vers 11 heures 30. Nous vous attendons nombreux.

### A VOS AGENDAS

Le dimanche 23 septembre 2018 aura lieu le 4<sup>ème</sup> « Marché du Goût et de la Forêt ». A cette occasion, diverses animations vous seront proposées.

De nombreux commerçants / artisans participeront à cette manifestation.

Le midi, vous pourrez déjeuner sur place. Le gibier sera à l'honneur avec une terrine de sanglier et rôti de biche.

Vous pouvez réserver dès à présent auprès du secrétariat de Mairie au 05-55-75-81-01

8



### ZERO PHYTHO et CIMETIERE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités locales ne plus autorisées par la loi à utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.

Si les cimetières sont pour l'instant exempts de cette interdiction, ils n'en demeurent pas moins des espaces à repenser à la fois pour des raisons de préservation de l'environnement mais également pour des enjeux de santé, celle des visiteurs autant que celle des agents municipaux.

La perception qu'ont les familles de ce lieu de respect et de recueillement ne laisse guère de place à la végétation spontanée, plutôt synonyme de négligence et d'abandon.

Aussi, dans un souci de respect de la législation, de l'environnement et surtout de maintien d'un cadre agréable pour les familles et les visiteurs, le cimetière va t'il prochainement faire l'objet d'une végétalisation progressive.

Des solutions alternatives naturelles, durables et adaptées aux différents secteurs (allées, entre-tombe, sections neuves, ou reprises...) vont être mises en œuvre avec un objectif en parallèle : la gestion des contraintes en terme d'entretien et la réduction des coûts.

Ainsi, en 2018 débutera une période de transition peut-être quelque peu déroutante, durant laquelle chacun de nous, devra revoir le regard qu'il porte sur ce lieu sensible en attendant d'y rencontrer à nouveau de beaux et nombreux papillons....

## LES NOUVELLES TECHNOLOGIES MISES EN ŒUVRES A SAINT-JOUVENT

### Les montées en débit, Migration des lignes effectuée :

- Environ 542 lignes impactées
- Capacité de fibre déployée : 144 FO

### Les impacts de la montée en débit :

89% lignes SR >8M ----- 95% > 5M ----- 3 lignes SR < 2M

### Les zones Blanches :

Malgré les montées en débit, certains habitants n'ont pas constaté une amélioration de leur accès internet, soit parce que leur lignes téléphoniques ne sont pas raccordées à la centrale de SAINT JOUVENT (lignes via Nantiat, Thouron...) soit parce que encore trop éloignées. Plusieurs solutions possibles :

- La technologie radio wimax, offre un débit pouvant aller jusqu'à 10 Mbits/ illimité. Pour tout renseignement et connaître votre éligibilité Tél : 0 810 87 23 19.
- La liaison Satellite. Une solution de raccordement par la technologie satellite est possible. Votre fournisseur d'accès peut vous proposer des solutions adaptées.
- La box 4G. Cette technologie permet de bénéficier d'un accès Internet haut débit dans des zones plus rurales et aussi dans des zones plus denses où les connexions ADSL sont dégradées.

### Le test internet 4G

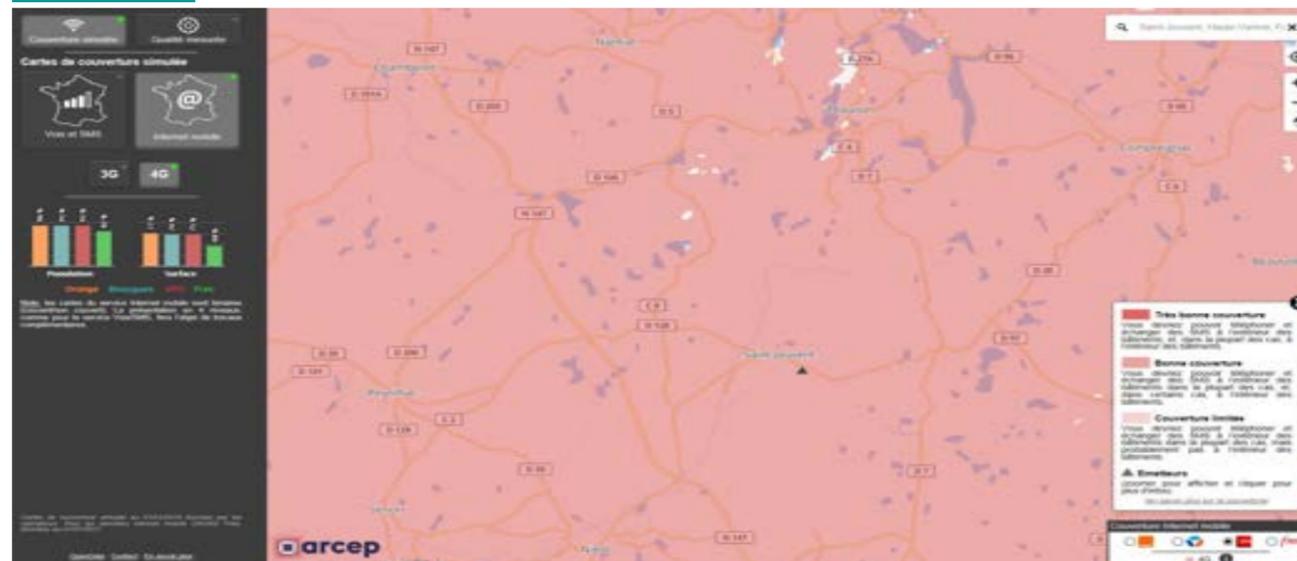
Nous avons testé pendant plusieurs mois l'offre internet Box 4G sur plusieurs sites de SAINT JOUVENT, les résultats varient d'un endroit à un autre mais le débit est resté constant sur chaque site :

- Saint Jouvent centre : 40 à 50 Mb/s
- Neuvillas : 10 à 20 Mb/s
- La Grande Forêt : 4 à 6 Mb/s

### INFORMATIONS

Offre testé avec forfait Box 4G, 200 Go par mois à 32,99 € par mois. Tous les opérateurs Bouygues, Free, Orange, SFR, .... proposent des offres 4G.

Pour connaître la couverture 3 et 4G sur Saint Jouvent : <https://www.arcep.fr>



## LA CULTURE



Notre concert du mois de novembre avec « Série Limitée ».

Belle ambiance autour du rock des années 70/80



**Conte musical de Bob le Gigueur.** Le duo Musiqu'à deux est venu nous présenter Bob, québécois, venu à la rencontre de ses ancêtres européens. Un beau voyage musical qui a ravi les petits comme les grands sur des airs anciens joués à la cornemuse, accordéon diatonique, vielle, nyckelharpa, guitare et violon. Un bel échange avec le public.



Dans le cadre de **la culture au Grand Jour**, nous avons accueilli cette année

la Cie Léonie tricote, pour un spectacle jeune public en occitan.

10

**Ciné+ :**

Les séances cinéma sont toujours d'actualité avec des films récents. En soirée un jeudi par mois. La programmation se fait tous deux mois



En mars, la commune accueillait Nicolas Stoufflet et toute l'équipe du jeu des 1000 Euros. Deux émissions ont été enregistrées puis diffusées les 26 et 27 mars.

Cette année **la fête de la musique** aura lieu le vendredi 22 juin en centre bourg dans le pré du poirier avec un concert gratuit dès 20h30 avec le groupe « Decrescendo » Restauration sur place sur réservation, menu à 10€ .

Ambiance musicale dès 18h30.

**Le salon des artistes :** du 21 au 30 septembre. Programmation en cours

## LES AFFAIRES SCOLAIRES

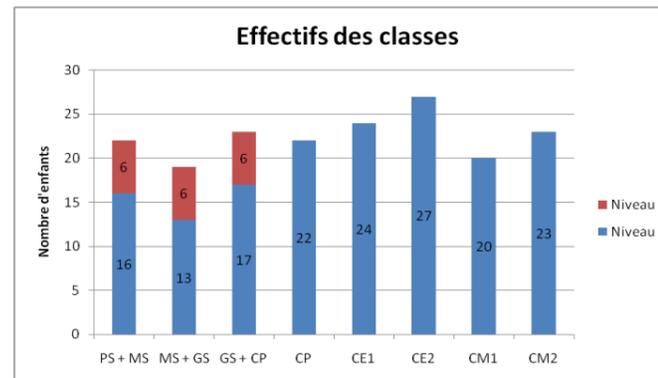
Responsable commission : Marie Françoise Berneron

Membres de la commission : Marie Françoise Berneron- Christelle Dublanche- Marie Héléne Herbach- Edouard Laizet- Sandra Rousseau- Marie Claude Sévèque

La rentrée 2017/2018 s'est faite en musique, sur un air de Tal Benyezri, et sous les caméras de France3 placées aux portes de notre école. Quelle fierté pour les enfants qui ont pu être interviewés !



La baisse des effectifs nous a amenés à mettre en place des doubles niveaux avec la répartition suivante :



Notre école compte donc un total de 180 enfants. Pour la rentrée 2018-2019, nous devrions en accueillir environ 178.

**11**

La Municipalité a décidé de maintenir les rythmes scolaires à 4,5 jours qui resteront inchangés jusqu'à la fin du mandat. En accord avec le Conseil d'Ecole, le maintien des activités périscolaires a été validé puisque ces activités sont très prisées par les enfants tant par leur diversité que leur qualité.

Différents travaux/achats ont par ailleurs été effectués

	Nature des travaux ou achats	Montant (€ TTC)
<b>Salle de sommeil</b>	Pose dalles sol + peinture	1 689,30
<b>Moyenne section*</b>	Plafond et mur	
<b>Préau école élémentaire*</b>	Peinture	291,79
<b>Alarmes PPMS*</b>	Installation alarme dans le cadre du plan de mise en sécurité en cas d'alerte intrusion + achat de mallettes de secours	3 112,44
<b>Garderie</b>	Remplacement porte d'entrée garderie + baie vitrée montant	5 006,40
<b>Réfectoire</b>	Achat épilucheuse légumes	3 205,20

\* Aménagements effectués par les agents communaux

## LES AFFAIRES SCOLAIRES

### Départ de Mme BREGEAUD

Septembre 2017 a été également marqué par le départ à la retraite de Marie-Laure Brégeaud qui a travaillé 29 ans dans notre collectivité. Monsieur Le Maire, Jean-Jacques Faucher, l'a remerciée de toutes ces années passées auprès des enfants, toujours dévouée et attentionnée.

Depuis, elle s'est remise au sport, surtout au vélo qu'elle va utiliser de plus en plus les jours à venir, nous a confié son mari.

Nous lui réitérons tous nos souhaits de bonne retraite.



Enfin, cette année, du mercredi 2 mai au vendredi 4 mai, nos enfants des classes de CM1 et CM2 vont partir en classe de découverte à Amboise sur les pas de Léonard De Vinci et visiter le célèbre château du Clos Lucé. Cette sortie devrait laisser d'excellents souvenirs à tous.

La municipalité aide à financer ce séjour en donnant une subvention de 3500€.

12



### TARIFS 2018

#### Restaurant scolaire :

Enfant : 2,70 € - Employés : 2,70 €  
Adulte : 5,85 €

#### Garderie périscolaire :

Pour 1/2 journée : 1,95 €

Mensuel :

1 enfant : 38 €

2 enfants : 74 €

3 enfants : 104 €



Réalisations des enfants  
en TAP



## NOTRE ECOLE

« les nich'oiseaux » de SAINT-JOUVENT

Pour la fête d'automne , les classes de l'école avaient décoré des nichoirs sur le thème des contes .  
Aujourd'hui vendredi 23 mars 2018, pour le retour du printemps, les élèves de Saint -Jouvent ont installé ces nichoirs pour les petits oiseaux de Saint-Jouvent dans le parc de la Mairie .

En seulement 30 ans, 421 millions d'oiseaux ont disparu, non pas sur la Terre mais seulement en Europe ! L'activité biologique des sols est indispensable pour l'écosystème. Le sol est une matière vivante. Il concentre 80% des êtres vivants de la planète, des vers, des champignons et une myriade d'organismes qui se nourrissent de la matière organique.

Malheureusement, l'agriculture intensive en Europe, les pesticides et autres glyphosates auraient détruit 90 % des sols cultivables et les insectes disparaissent aussi.

Installons des nichoirs mais surtout respectons les sols , la NATURE !!!!

L'école Primaire Saint-Jouvent avec l'aide de la municipalité



13

### La magie des fleurs ...

Cette année nous avons participé au projet : Costumes en papier .  
On a fait une sortie au moulin du Got où on a fabriqué du papier.  
On a visité le grand théâtre de Limoges et on a découvert des costumes.  
Ensuite chacun a fait sa robe en découpant, pliant, en tortillant, en plissant, en superposant, en collant, en perforant, en froissant des papiers.  
Enfin on a réalisé LA robe et ses bijoux sur un mannequin.

Venez l'admirer au rectorat de Limoges du 28 juin au 15 septembre puis au salon des artistes à Saint Jouvent.  
Ses papillons en origami et ses fleurs vous éblouiront!

Les élèves du CE2



## NOTRE ECOLE

Les CP au parc de la Haute Touche

Ils vont aller visiter le Parc de la Haute-Touche dans l'Indre pour découvrir les animaux du monde et notamment ceux en voie de disparition. Ils nous ont dit qu'ils aimeraient voir en priorité les éléphants, les girafes, les tigres, les hippopotames, les singes et les lions .

Julie , Lola et Faustine (CM2)



14

« Chœur en Fête, le projet des CE1 , CE2 »

Nous avons interrogé les CE2 dans leur classe :

Question 1 : Quel est le projet de chœur en fête ?

Réponse des CE2 : Apprendre sept chansons , il y a dix classes qui participent et ils doivent chanter ensemble sept chansons.

Question 2 : Que veut dire « chœur en fête » ?

Réponse des CE2 : Le jour de la fête de la musique, chanter en chœur.

Question 3 : Qui a eu la bonne idée de ce projet ?

Réponse de la maîtresse des CE2 : Les maîtresses ont eu la bonne idée de ce projet.

Question 4 : O allez vous le faire ?

Réponse : Devant la Mairie De Limoges et au spectacle de la fête de l'école .

Question 5 : Que faites-vous exactement ?

Réponse : Nous préparons les sept chants dont voici les titres :

« Les petits bobos »

« L'Autruche »

« La ronde des saisons »

« Où t'en vas-tu ? »

« Tarentelle, Tarentule »

« Petit esquimau »

« Dans le grenier »...caverne d'Ali Baba !

Interview et écriture de l'article , Bathiste et Théodore  
Julia et Amandine

## NOTRE ECOLE

« La pièce d'or »

Lors de notre classe de découvertes à Amboise, nous avons réalisé un film à travers nos visites. Notre film se nomme « *La pièce d'or* ». Killian, de la classe de CM2, a trouvé une pièce dans le jardin du château ! Il découvre ensuite un passage secret menant au Clos Lucé, la demeure de Leonardo da Vinci. Au fil du temps, par hasard, il se rend compte, en s'appuyant sur la statue du buste de Léonard, qu'il a senti une vibration dans ses mains.

Mais que se passe-t-il ? Surpris, il recule, et, à nouveau, il touche la sculpture... et il découvre que c'est la pièce qui vibre.

Killian insiste, il appuie alors sur une lettre, la lettre N. Rien ne se passe...Mais il est obstiné, il appuie encore sur la lettre A. Cette fois-ci, l'or vibre à nouveau. Dès lors, il comprend que le précieux objet possédait un pouvoir magique. Au crépuscule, il fait part de cette découverte à certains de ses camarades en leur demandant de garder le secret. Il donne l'ordre à ses copains de fermer les yeux et il manipule l'objet. A son tour, il se concentre.

C'est alors qu'il entend la voix de... **LEONARD !**

**JULES & Kélyan**



Amboise



C'est une ville près de Tours . Il y a des monuments connus comme , Le château d' Amboise et le Clos Lucé .Cette ville est connue pour ses monuments et pour Léonard de Vinci qui y a vécu jusqu'à sa mort. Amboise est une très jolie ville. Les classes CM1 et CM2 sont allées la visiter pendant la classe de découverte. Nous étions hébergés au village Vacances « La Saulaie » qui, lui aussi, était formidable .

Romane C. et Naéline B.(CM2)

## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### Les Vieilles Mécaniques Jouvenciennes, Première bougie...

L'Association des Vieilles Mécaniques Jouvenciennes (AVMJ) a déjà un an d'existence.

Elle compte une vingtaine de licenciés et de nombreux sympathisants. Cette association, née de la passion de certains, s'adresse à tous les amateurs et possesseurs de véhicules agricoles anciens. Cependant, tous les autres véhicules de collections y sont les bienvenus. Les amateurs de mécaniques anciennes assurent la transmission de la sauvegarde du patrimoine industriel, en maintenant en état de marche des marques mythiques aujourd'hui disparues pour la plupart.

Lors de cette première année, nous avons organisé un certain nombre de manifestations dont, des défilés dans diverses fêtes du département comme la fête du goût de Saint-Jouvent ou la fête d'automne à Nantiat. C'est à l'occasion de ces rassemblements que nous pouvons effectuer des balades tous ensemble et partager des moments conviviaux.

Nous avons aussi organisé, au profit de l'association, la soirée « pot au feu » à la salle des fêtes de Saint Jouvent au mois de Mars 2018 et ainsi régalé et amusé une centaine de personnes.

Le but de ces journées est de rassembler des passionnés ainsi que des curieux voulant découvrir ce type de matériel datant du début du 20ème siècle aux années 1970. Partager de bons moments, échanger des contacts, des informations, trouver des pièces ou simplement pouvoir profiter pleinement de ces engins, c'est ce que l'association vous propose au travers de nombreux autres projets...

Avec un vide Grenier à Saint-Jouvent le 27 mai et un rassemblement de tracteurs, voitures, solex et autres engins le dimanche 1er juillet à la foire mensuelle de Saint-Jouvent, la deuxième bougie s'annonce à plein régime...

16

**Venez nombreux rejoindre l'AVMJ en prenant contact avec son Président Francis SENAMAUD au 06.04.47.41.49 ou, son Vice-Président Roland THOMAS au 06.44.10.85.47**



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

**GYM DOUCE**

*Mens sana in corpore sano* « Un esprit sain dans un corps sain ».

Dès notre plus jeune âge, on nous explique la nécessité d'accorder une attention particulière au sport. Chose qui est loin d'être anodine, car l'activité physique est effectivement un facteur déterminant pour la santé et le bien-être.

Certes, le sport est un indispensable, mais il faut choisir la discipline la mieux adaptée à sa forme physique. Force est de constater qu'à partir de 50 ans, les efforts ne doivent plus viser la performance, mais favoriser les mouvements et la mobilité.

La gymnastique douce seniors, de par son caractère non traumatisant, se présente comme une solution de choix pour lutter naturellement contre les désagréments du vieillissement en nous invitant à pratiquer régulièrement des activités sportives adaptées à nos conditions physiques.

La gym va agir sur la tonicité musculaire et articulaire. Elle utilise des exercices de renforcement, d'étirement et d'assouplissement qui vont permettre d'augmenter le tonus et la souplesse des articulations. En même temps, elle va apaiser les douleurs et renforcer les muscles qui soutiennent la colonne vertébrale afin de favoriser une meilleure posture corporelle à la personne.

Ainsi, si la durée et toutes les consignes données pendant les séances sont respectées, des résultats seront ressentis après 3 à 4 semaines.

De plus, les exercices n'impliquent pas seulement des mouvements physiques, mais incluent également des exercices de respiration. Ce qui va favoriser détente et relaxation pour un bien-être général.

Fini le temps où la retraite rimait avec inactivité ! Alors si vous voulez rester en forme, venez bouger avec nous dans une ambiance décontractée et très conviviale grâce au dynamisme et aux sourires de nos deux animatrices Claudine et Danièle.

**17**

**Tous les mardis matin de 9h30 à 10h30 de septembre à juin,  
dans la salle du Dojo !**  
pour la modique somme de trente-cinq euros pour une année.

Reprise des cours le 18 septembre

Une séance d'essai gratuite pour découvrir l'atelier

Renseignements Jany-Claude SOLIS 06 12 86 33 26



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### A.S Judo Saint-Jouvent / Chamborêt

Début semestre Saison 2017 / 2018

Les cours de Judo ont repris leurs activités depuis le 11 septembre 2018 avec 47 adhérents malgré une baisse sensible de licenciés auprès de la FFJDA.

*Les horaires des cours, au Dojo de St. JOUVENT :*

*Le mardi soir de 18 h 00 à 19 h 30 pour les benjamins et Poussins .*

*Le vendredi de 18 h 00 à 19 h 00 pour la section 4 – 7 ans et de 19 h 00 à 20 h 30 pour les 10 – 77 ans*

La remise de ceinture se fera dorénavant en début de saison.

Notre assemblée générale a eu lieu le 09 octobre 2017. Suite à sa gestion très rigoureuse et à sa disponibilité, notre trésorière nous a permis de terminer une saison sans faire de déficit, nous repartons sur de bonnes bases et une trésorerie saine. Merci aussi à notre secrétaire pour son investissement à la préparation des convocations, des courriers préparés afin de tenir à jour le calendrier et d'en avertir les parents et compétiteurs sur tous les événements, de sa présence sur tous les cours.

Après cette assemblée ou peu de nouveaux parents ou licenciés se sont présentés, a été réélu le même bureau et comme le disait un responsable des associations « l'on ne change pas une équipe qui gagne », les enseignants compétiteurs de haut niveau vont s'investir aux suivis des jeunes sur les compétitions et les manifestations du Club.

Un début de saison qui commence très fort avec de très bons résultats de nos licenciés lors des divers tournois .

Une soirée Choucroute était prévue le 24 Mars 2018 à Chamborêt, annulée suite au manque de bénévoles pour l'organiser.

18

La section est toujours aussi dynamique grâce au peu de bénévoles qui s'impliquent dans les diverses manifestations des communes et de la Fédération Judo. Suite à la dissolution de l'association Omnisports, les statuts et enregistrement auprès de la préfecture va être fait. Le nom du club ne changera pas.



### Dissolution de l'association omnisports

Le bureau de l'association omnisports étant démissionnaire, et faute de candidats pour la reprise du bureau, la dissolution de l'association a été votée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2018. Cette dissolution prendra effet à la fin de la saison 2017 – 2018.

C'est une décision qui a été prise à regret, et qui nous rappelle que sans bénévoles la vie associative est menacée !!

Nous remercions tous les bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie durant toutes ces années.

## LE MOT DES ASSOCIATIONS

**Club de VTT**

Une Jouvencienne couleur nature :

Le dimanche 13 mai se déroulait la 23ème Jouvencienne organisée par le VTT St-Jouvent. Ce fut une belle réussite, malgré une météo capricieuse, avec près de 300 participants vtt et pédestres, qui ont découvert de beaux sentiers sur des circuits variés. Cette manifestation s'est achevée autour du verre de l'amitié. Monsieur le Maire M FAUCHER et le Président de l'UFOLEP M. MARTIN étaient également présents. D'ores et déjà, nous préparons la 24ème Jouvencienne qui aura lieu le 12 mai 2019.

Saint-Jouvent sait accueillir mais aussi s'exporter, pour preuve, le dimanche 20 mai, nous étions une quarantaine (licenciés et leur famille) à participer au week-end nature de Bourgueil (37) sur les circuits pédestres et VTT en toute convivialité.

Et il n'y a pas que du VTT, nous avons quatre représentants en cycloport (Stéphanie, Alexis, Cédric et Alain), qui chacun suivant ses objectifs (et ses moyens), s'évertue à porter haut, les couleurs du club sur les différentes courses régionales.

Merci aux bénévoles, à la commune et ses représentants, pour leurs soutiens, particulièrement Lydie Manus, lorsque nous les sollicitons.

**BUREAU**

Président : Didier CORGNE  
 Vice-président : Xavier CADET  
 Président d'Honneur : Roger LAURENT  
 Trésorier : Jean-Marc ROUMIEUX  
 Trésorier adjoint : Arnaud LEMARCHAND  
 Secrétaire : Dominique BOUERY  
 Secrétaire adjoint : Stéphane VERGNOUX

19



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### Section Football

Le Samedi 17 juin 2017, la section football de L'ASSJ fêtait ses 40 ans. Pour cette occasion, de nombreux anciens licenciés avaient été recontactés et avaient accepté notre invitation, particulièrement heureux de retrouver leurs anciens coéquipiers et amis pour se remémorer les bons moments passés ensemble.

Ce sont ainsi environ 400 convives qui ont été réunis pour cette très belle journée ensoleillée. Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à organiser cette grande réussite.

Pour sa 41<sup>ème</sup> année d'existence, le section football a repris la saison 2017-2018 avec un effectif de 104 licenciés dont 72 pour l'Ecole de Football, 21 joueurs séniors et 11 dirigeants/éducateurs.

Notre entente avec le club de Nantiat nous permet de présenter des équipes dans toutes les catégories soit 1 groupe U7, 1 groupe U9, 2 équipes U11, 2 équipes U13, 1 équipe U15 et 1 équipe U17.

D'autre part, devant la montée en puissance du football féminin en France, l'A.S.St-Jouvent ne pouvait que répondre à cet engouement. Par conséquent, nous avons constitué une entente avec le Val de Vienne afin de former une équipe féminine. Cette dernière évolue en Championnat U14-U17 Féminine. Les filles ont dû apprendre à se connaître pour jouer ensemble. Ainsi, le début de saison fût difficile, mais à force de travail à l'entraînement et d'abnégation, elles ont connu une seconde partie de parcours plus intéressante, avec quelques victoires.

Un grand bravo à Perrine, Jade, Anouk, Aymeline, Fanny, Coralie et Camille, qui portent fièrement les couleurs de l'Entente !

20



Autre point, après une saison en sommeil en catégorie Séniors pour faute d'effectif suffisant, le club a pu repartir pour cette saison 2017-2018, mais au plus bas de l'échelle (5<sup>ème</sup> Division).

Pour cela, Jeff a constitué un groupe très jeune (moyenne d'âge 23 ans) venant de différents horizons mais ayant tous la volonté de jouer ensemble, étant tous amis par ailleurs. Cette équipe, constituée de joueurs aux qualités footballistiques indéniables, n'avait qu'un objectif : Monter en division supérieure.

Malgré un championnat saccadé (intempéries et peu de match) l'ensemble des joueurs a répondu présent à chaque match et l'équipe a enchaîné les victoires. Le but a donc été atteint et l'A.S. St-Jouvent évoluera en 4<sup>ème</sup> Division la saison prochaine.

Félicitations à tous !



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

Club de randonnées

Pour la saison 2017-2018, le nombre d'adhérents reste stable (50 membres). L'assemblée générale du 9 septembre a créé une commission circuit prenant en charge la reconnaissance et l'accompagnement en toute sécurité des circuits. Cette commission a proposé 45 sorties dont quatre sorties d'une journée.

Le club comme chaque année participe à la rando du Conseil Départemental, organise le téléthon, la rencontre avec Compreignac, Bonnac la Cote. Des membres du club ont organisé deux sorties, l'une de 3 jours à la découverte du plateau de Millevaches, une sortie raquettes au Lioran.

Le club est représenté aux différentes manifestations thématiques organisées par l'office de Tourisme Monts du Limousin.

Sortie découverte de Grammont

Circuit en suivant le tracé du tramway

Comprendre la forêt

Chemin des templiers à Fursac.

Le trésorier a présenté un budget en équilibre.

Renseignements: Jean-Louis Barde 0644726323

Denise Mariaud 0603526344



21

ACCA de Saint-Jouvent

Les adhérents de l'A.C.C.A. pratiquent leur loisir 6 mois par an, au contact de la nature, en automne, saison permettant de profiter de superbes paysages et également en hiver. Les principaux acteurs de l'association interviennent quant à eux tout au long de l'année, avec en plus de la chasse, l'organisation de différentes manifestations, des battues aux nuisibles ainsi qu'à des actions de prévention comme la pose de clôtures afin de protéger les cultures des dégâts occasionnés entre autres par les sangliers.

Ainsi une chasse à courre sur renards animée par l'équipage « LES BEAUX COUVERTS » s'est déroulée le 17 mars 2018.

Les prochains rendez-vous pour 2019 seront fixés au 1er septembre 2018.

Pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau afin de partager notre passion.

Venez passer une journée avec des personnes pour qui la chasse est avant tout un loisir.

L'adhésion à l'association s'élève de 77 € à 132 € selon la catégorie.

**BUREAU**

**Président d'honneur:**

Jean-Jacques FAUCHER

**Président:** Alexandre GASNIER

**1er Vice-président:** Laurent CANCE

**2ème Vice-président:**

René LAPENDRY

**Secrétaire:** Philippe USTAZE

**Secrétaire adjoint:**

Thomas BARDET

**Trésorier:** Jean-Paul NEUVIAL

**Trésorier adjoint:**

Jean-Pierre FAURE

**Membres:** 70 membres dont mem-

bres du bureau Daniel BATAISSOU et

Christophe PARTHONNAUD

## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### Comité des Fêtes

Concernant les manifestations de l'année 2017, le comité des fêtes organisait un concours de pétanque qui a remporté un vif succès. Celui-ci sera reconduit cette année le dimanche 30 septembre sur le terrain de pétanque à partir de 14h30. Nous comptons sur votre présence.

Nous remercions le personnel administratif et municipal pour l'aide apportée.

#### Programme 2018 :

L'année a débuté avec la troupe de l'Amicale théâtrale Pelaude du dimanche 18 février qui a fait salle comble.

Samedi 21 avril, repas dansant animé par Nicole Bergès avec un repas copieux préparé et servi par l'équipe de l'Auberge du Presbytère, traiteur officiel demeurant en Dordogne et avec le show de Maëva avec sa voix d'or qui a ravi tous les convives

**Dimanche 30 septembre à 14h30** : Concours Amical de pétanque et animations pour les enfants.

**Samedi 10 novembre à 20h** : Repas dansant animé par Patrick James et son orchestre.

**Lundi 31 décembre : 20h30** dernier Réveillon de l'équipe actuelle. (Vincent Gavinet et son orchestre)  
Traiteur : Les Pradines de Boisseuil.

Nous rappelons que l'équipe du comité des Fêtes ne sera pas reconduite en 2019 et qu'elle est à la recherche de bénévoles avec un président. Si vous êtes intéressé pour reprendre l'organisation de cette association, merci de contacter Daniel Jude ou la mairie de Saint-Jouvent.

22

#### Equipe du Comité des Fêtes

**Membres D'Honneur:** France et Jean-Claude VIGNAUD

**Président d'Honneur :** Jean-Jacques FAUCHER

**Président:**.....Daniel JUDE

**Secrétaire:**.....Josiane JUDE

**Trésorière :**.....Michelle MULLONI

**Trésorière adjointe:**.....Adèle NADAUD.

**Autres Membres actifs:** Vincent ANTONORSI, Aimé AUROUX, Michel FAYAUD, Catherine MONNOT.

**Concepteur site Internet**

(<http://cdf.stjouvent.free.fr>):..... Jérémy JUDE.



### Comité de Jumelage

#### **Gastronomie, sport et commerce**

Un week-end très chargé pour le comité de Jumelage avec pas moins de trois opérations dans les mêmes 48 heures : notre traditionnelle journée choucroute à Couzeix et notre déplacement commercial à Oberasbach pour les marchés de Noël et un tournoi de football « vétérans » à l'invitation de la mairie de Marcilla. Grâce à l'investissement des nombreux bénévoles, les trois manifestations se sont parfaitement bien déroulées.

#### **De la culture aussi**

Le jumelage ce n'est pas que des voyages à travers l'Europe. Nous veillons aussi, dans la diversité de nos activités, à proposer des œuvres culturelles bien que légères. C'est dans ce cadre que la compagnie 3 poils et 1 ch'veu de Compreignac a joué la pièce de Robert Lamoureux « La brune que voilà » devant une salle des fêtes de Vaulry comble, réagissant merveilleusement bien à chaque revirement de situation.

#### **Assemblée Générale**

C'est devant une centaine d'adhérents que la présidente Jany-Claude Solis et ses collaborateurs du bureau ont présenté le rapport moral 2017, avec le soutien d'un diaporama de photos relatant les activités du comité de jumelage, pour l'année écoulée.

Suivaient ensuite le bilan financier et la présentation du budget prévisionnel 2018.

Par un vote unanime le public adoptait aussi bien le rapport moral que le rapport financier validé par ailleurs par l'expert-comptable.

#### **Point de révolution !**

L'Assemblée générale 2018 était également l'occasion de renouveler le conseil d'administration et le bureau ; toutes les candidates et tous les candidats ont été élus. S'il y a bien quelques changements, ils sont essentiellement dus aux modifications statutaires ; mais point de révolution !

#### **Mais un bureau étendu**

Le conseil d'administration a proposé que les 12 candidats au bureau soient tous élus, bien que normalement il ne soit prévu qu'à 10 membres. Cette décision a été prise dans le but de ne pas écarter deux volontaires qui de toute façon auraient été invités permanents aux diverses réunions.

Les différents postes restent pour la plupart inchangés.

23



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### SAINT JOUVENT RELAXATION PAR LE SOUFFLE

Prendre le temps de respirer, ça vous arrive ? Nous vivons dans une société où tout est rapide et instantané ; par le fait même, nous sommes devenus des gens au souffle court !

Il est également de plus en plus difficile de prendre du temps pour soi. Vous êtes stressé, anxieux, nerveux, épuisé, fatigué, impatient ?

Nous vous proposons un remède simple et efficace pour vous : **participer à notre atelier de relaxation par le souffle !**

Saviez-vous que le rythme et l'intensité de votre respiration affectent directement votre état d'esprit et votre santé physique ? C'est par la respiration que nous oxygénons notre corps. Pas de respiration, pas d'énergie, pas de vie !

Voici certains de ses bienfaits :

1. Respirer **détoxifie votre corps** (70 % des toxines peuvent être éliminées)
2. Respirer **augmente l'oxygène dans le sang**
3. Respirer **diminue le stress et l'anxiété**
4. Respirer **améliore la posture**
5. Respirer **vous aide à gérer vos émotions**
6. Respirer **renforce le système immunitaire**
7. Respirer **améliore la concentration**
8. Respirer **améliore le sommeil**
9. Respirer **améliore la digestion**
10. Respirer **augmente votre vitalité**



24

La question à se poser : est-ce que je respire assez profondément ?

Prenez quelques secondes pour observer ce qui se passe dans votre corps lorsque vous respirez. Où votre respiration prend-elle place ? Au niveau de la poitrine ?

Dans votre ventre ? Dans votre dos ? À quel endroit sentez-vous le plus votre respiration ?

La respiration profonde, en d'autres mots, respirer consciemment, peut changer votre vie ! Seulement 5 respirations profondes par jour et vous pourrez en ressentir les bienfaits.

**Respirer profondément le plus souvent possible pourrait être le secret le plus simple pour améliorer votre bien-être !**

Laissez notre animatrice vous guider pour respirer profondément.

Et n'oubliez pas : RESPIREZ. BOUGEZ. SOURIEZ !

Notre atelier s'inscrit dans la prévention de la santé et s'adresse à tous, y compris aux jeunes ! Dénué de compétition, il n'exige pas d'aptitude particulière.

Une dernière précision : venez avec une tenue souple et chaude et un grand drap de bain ou une petite couverture.

Promis : après chaque séance, vous vous sentirez ZEN !

Lieu et horaires : Tous les jeudis au DOJO hors vacances scolaires de 18h15 à 19h15

Tarifs de l'année scolaire 2017/2018\*

Abonnement annuel : 90 € pour un adulte, 50 € pour un enfant de moins de 12 ans

Les dix cours : 50 € les 10 cours,

Le cours à l'unité : 8 €

*(Le tarif de l'année 2018/2019 pourra être réévalué en fonction du nombre d'inscrits)*

Une séance d'essai gratuite pour découvrir l'atelier

## LE LMOT DES ASSOCIATIONS

### GYM TONIC SAINT JOUVENT

Jusqu'à présent nous étions une section de l'association Omnisports, suite à la dissolution de celle-ci nous avons dû créer une nouvelle association, nous sommes maintenant :

#### L'ASSOCIATION GYM TONIC SAINT JOUVENT

Nos objectifs sont toujours les mêmes : proposer une activité physique de bien être et de proximité, aujourd'hui chacun est conscient de la nécessité d'avoir une pratique sportive régulière pour garder la forme ; c'est ce que nous vous proposons tous les

- Lundis de 19H à 20h avec Quentin
- Mercredis de 20h30 à 21h30 avec Sandrine

A la salle polyvalente de Saint Jouvent.

L'association est toujours affiliée à la FFEPGV, ce qui nous permet d'avoir des animateurs de qualité, qui nous proposent des cours variés avec renforcement musculaire, fitness, Pilates, cardio, abdos ... et bien sûr étirements, relaxation et stretching en fin de séance.

Les cours s'achèveront début juillet et reprendront début septembre ;

Si vous souhaitez rompre la monotonie, lutter contre la sédentarité, vous défouler en musique, garder la forme et le moral, tout simplement vous faire plaisir, alors venez nous rejoindre : les 2 premières séances sont gratuites ;

Nous vous attendons nombreux à la rentrée de septembre (les dates de reprise seront communiquées fin août sur le site internet de Saint Jouvent)

Contact : Patricia VIGNALS au 06.22.47.53.15



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### Association des Parents d'Elèves (APE)

L'Association des Parents d'Elèves, grâce à l'investissement des bénévoles, est une structure dynamique qui organise plusieurs manifestations afin de financer une partie des sorties scolaires ainsi que l'achat de matériel.

La première manifestation de cette année scolaire a été le vide-grenier du 24 septembre 2017, organisé pour permettre de conserver la venue des manèges qui est toujours une fête pour nos enfants.

Le concours de belote du 25 novembre 2017 a été très convivial, nous maintiendrons cette manifestation pour novembre prochain mais en révisant un peu la formule coté lots, que nous tournerons plus vers des lots alimentaires.

L'APE s'est également investie lors de la période de Noël avec la tenue d'un stand lors du marché. Nous avons ainsi pu financer un spectacle et la venue du Père-Noël les bras chargés de chocolats et de cadeaux pour les classes (livres, jeux, maquettes etc...)

La deuxième édition du goûter carnavalesque le 25 mars 2018 a confirmé le succès de cette manifestation, initiée l'an dernier, surtout auprès des plus petits. De nombreux parents sont venus déguisés pour le plus grand plaisir des enfants. Ce RDV sera maintenu l'an prochain !

Enfin, pour conclure l'année scolaire riche et studieuse, l'APE en collaboration avec les professeurs et les ATSEM, organisera une fête de fin d'année le 30 juin 2018. Lors de cette journée les enfants pourront faire apprécier à leurs familles les spectacles mis en place par les professeurs, participer à la kermesse (jeu gonflable de 3 à 14 ans, maquillage, tatouages, vente de bonbons et jouets...) et également partager un déjeuner convivial en famille.

Les parents d'élèves qui souhaitent intégrer l'APE sont les bienvenus pour apporter leurs idées et venir partager des moments sympathiques (n'hésitez pas à nous contacter : [emilie.bagelet@hotmail.fr](mailto:emilie.bagelet@hotmail.fr)).

26

#### Composition du bureau:

**Présidente:** Emilie BAGELET

**Vice-présidente:** Christine LOMERO

**Secrétaire:** Nathalie GOUZON

**Secrétaires adjointes :** Perrine TROUBAT Célia GUETRE

**Trésorière:** Stéphanie DENIS

**Trésorière adjointe:** Delphine GRISARD

**Membres :** 29 membres



## ELAN : une collectivité au service de votre commune

Vous le savez, notre Communauté de communes ELAN est issue de la fusion de trois communautés de communes. Elle regroupe 24 communes totalisant plus de 28 000 habitants.

En 2017, tout le travail de vos élus a été d'organiser l'administration de cette nouvelle collectivité territoriale, travail rendu difficile par des compétences, des fiscalités et des fonctionnements différents.

Nous avons mis en place une fiscalité unique, organisé la convergence des compétences obligatoires que sont la collecte et le traitement des ordures ménagères, le tourisme et l'animation économique.

Ce travail administratif très important a grandement été facilité par la gouvernance collégiale que le Conseil communautaire a adoptée. Vos élus ont fait preuve de sagesse et de responsabilité : c'est un Conseil communautaire solidaire alliant expérience et enthousiasme, qui gère notre collectivité et l'exécutif travaille dans la confiance et la loyauté.

Je suis, dans mon rôle, particulièrement aidé par les Présidents des ex communautés de communes, dont votre Maire, Jean-Jacques FAUCHER.

2018 nous présente de nouveaux chantiers ! Si le cas des compétences obligatoires est globalement réglé, ELAN a hérité d'une mosaïque de compétences optionnelles diversement choisies et réparties sur le territoire. Je cite pour exemples, une crèche, un accueil de loisirs, un pôle lecture sur ex AGD, la voirie sur ex Porte d'Occitanie, l'Ecole de musique et de danse sur ex MAVAT...

Le législateur nous laisse jusqu'à fin 2018 pour prendre une décision : soit généraliser la compétence sur l'ensemble du territoire de la Com'com, soit restituer la compétence aux communes concernées, soit la conserver en la « territorialisant ».

Choix difficiles ayant des conséquences financières qui ne sont pas neutres et qui devront se faire en toute clarté et confiance. L'avis du Conseil des Maires, que nous avons mis en place, sera essentiel.

27

Le travail administratif ne doit pas nous distraire de notre mission première : agir pour notre développement en contractualisant avec nos partenaires :

- l'Etat pour le Contrat de ruralité,
- l'Europe pour le Programme FEADER,
- la Région Nouvelle Aquitaine pour le Contrat de cohésion renforcée et d'attractivité territoriale.

Développer nécessite d'investir, Saint-Jouvent n'est pas oublié !

- le numérique étant une priorité, la Commune vient de bénéficier d'une montée en débit,
- le projet de garage de mécanique automobile, longtemps en sommeil, entre dans une phase active,
- les logements locatifs font l'objet d'une attention particulière pour les rendre attractifs.

J'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer, pour moi, la Communauté de communes n'est pas une super commune qui aurait des pouvoirs de subordination sur les communes, non, c'est juste un moyen de faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire, ou que l'on ferait moins bien, seul, par manque de moyens financiers ou humains, une façon de mutualiser des personnels, des expériences, des matériels.

L'échelon de proximité pour nos concitoyens est la Mairie et le Maire et doit, pour moi, le rester.

C'est ce principe qui dicte mes décisions et que je défendrai lors des prochaines discussions : rendre à nos concitoyens le meilleur service possible en maîtrisant les coûts sans dévitaliser les communes du territoire. Le défi est d'importance car le législateur nous pousse à toujours aller plus loin, alors que tout est à inventer pour que le citoyen se saisisse de l'enjeu démocratique.

Je saurai trouver le temps d'en parler directement avec vous.

Bernard Dupin

Président

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

BALAGUER	Léane	18 février
BARNIQUE	Emmy	24 juin
CARON	Alice, Florence, Jeanine	4 août
CORGNE	Lucie	23 janvier
DAVID	Marceau	4 décembre
DAVID	Coline	4 décembre
DEMAISON	Maël, Yanis	27 octobre
FLORES	Tonino, Mickaël	7 août
JARDIN	Camille, Arthur	29 octobre
LADRAT PANTEIX	Clara, Rose	12 septembre
LECLERC	Lizandre	16 novembre
LENOIR	Noa	23 janvier
LORILLON	Tyron, Yves, Louis	7 août
MERCIER	Max, Lucas, James	2 février
MOUDOULAUD	Aliocha, Benjamin, Gérard	9 décembre
PETROWISTE	Jérémy	28 mars
PREVOT	Ethan, Théo	20 novembre
PREVOT	Lenny, Philippe	16 mai
SOULES	Noe-Dadi	22 septembre

### MARIAGES

GAMAND Hélène	MOLIZON Laurent	16 septembre
LEONARD Agnès Marie-Noëlle	DELABARRE Jean-Pierre René Fernand	21 janvier
PEYLET Anne-Louise	GUILLAUD Nicolas, William	24 août
PIATTI Marie-Anne, Delphine	THOMAS Yannick	12 août
PINEL Angélique Astrid Lisa	TOUGNAUD Maxime, Jean-Henri	15 juillet
RAMBEAUD Lorine Aurélie Virginie	CAPELA Loïc	28 juillet
WARIN Mathilde, Marie-Jeanne	DESPLOBINS Olivier	16 septembre

### DECES—TRANSCRIPTIONS DE DECES

ANDRIEUX	Marcelle	30 décembre 2016	LIMOGES
BATISSOU	Patrick Jean-François	28 février	
BAUDRANT	Jean-Pierre, Dominique	27 janvier	LIMOGES
BROCH	Roger	05 novembre	
BURE	Jean-Luc, Joël, Constant	24 mars	LIMOGES
DESVIGNE	Jean-Claude	13 novembre	SAINT-JUNIEN
GIRAUD	Henriette, Georgette	26 mai	LIMOGES
JARRY	Daniel, Jean	21 octobre	
JULIEN	Renée	29 mars	LIMOGES
LEMAIN	Jean-Claude	09 octobre	VERNEUIL
MARCHIO	Pascal	16 août	LIMOGES
ROUFFIGNAT	Roger, Auguste	06 mai	LIMOGES
SURENAUD	Daniel, Marcel, Jean	16 décembre	LIMOGES
VAUZELLE	Renée, Andrée	20 juillet	LIMOGES
VILLEGER	Michel, Raymond	13 septembre	LIMOGES

## COLLECTE ET TRAITEMENT : chacun son rôle



Chaque Haut-Viennois produit en moyenne 543 kg de déchets par an (253 kg d'ordures ménagères, 73 kg de déchets recyclables et 217 kg de déchets apportés en déchetteries).

Actrices de nos déchets, les collectivités ont pour missions de service public, leur gestion et leur élimination.

Les communes, communautés de communes ou SICTOM/SMICTOM ont, tout comme le SYDED, des missions bien déterminées qui façonnent le profil de notre facture déchets.

Déchets recyclables ou ordures ménagères ont un impact, d'un point de vue financier mais aussi environnemental. Pour y faire face, chaque geste compte et vient en déduction de notre facture déchets !

### Des coûts optimisés

D'un secteur à l'autre du département, le mode de calcul du coût de la gestion de nos déchets varie :

- soit il est basé sur la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il s'agit alors de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

- soit il est basé sur le service rendu à l'utilisateur (fréquence des collectes, taille du foyer). Il s'agit alors de la Redevance Ordures Ménagères (ROM).

Le SYDED applique des coûts péréqués, c'est à dire identiques pour tous les habitants de son territoire, pour la partie traitement des ordures ménagères et gestion de la collecte sélective. L'autre partie de notre facture déchets correspond à la collecte des ordures ménagères.



29

### Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

Quels que soient les types de déchets produits (ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, déchets apportés en déchetteries), ils engendrent :

- des impacts environnementaux : émissions liées au transport (collecte, acheminement vers les sites de recyclage ou de traitement), perte de ressources naturelles (matières premières, énergie contenues dans le déchet), pollutions des sols et des eaux...

- des impacts économiques : incinération, stockage, recyclage de la matière, valorisation organique...

### Ces incivilités qui nous coûtent cher

Chaque acte d'incivilité constaté sur les éco-points entraîne l'intervention d'un ou plusieurs agents de la collectivité. Leur déplacement sur place, l'opération de nettoyage ou de remise en état, ont un coût.



**Attention !** : Il est interdit, sous peine d'amende, de déposer quelque déchet que ce soit, même recyclable, au pied des conteneurs.

Les consignes sont rappelées sur un panneau situé devant chaque éco-point, afin de limiter les erreurs de tri.

**La prévention et le tri restent les gestes les plus simples pour limiter l'augmentation de notre facture.**

## LES DECHETTERIES

Afin d'améliorer le service rendu à la population, **les déchèteries de Lebon (Limoges), Rilhac-Rancon et Couzeix seront ouvertes aux habitants de la Communauté de Communes ELAN.**

Cette utilisation mutualisée se fera pour l'utilisateur sans aucun surcoût et avec la même carte d'accès que celle utilisée habituellement.

Cette phase test est menée **du 2 mai à la fin décembre 2018.**

### DECHETTERIE DE RILHAC RANCON

#### Adresse

Rue Henri Granger  
87570 Rilhac-Rancon

#### Heures d'ouverture :

lundi, samedi : 9h00-12h30 / 14h00-18h00  
jeudi : 14h00-18h00

### DECHETTERIE LEBON à LIMOGES

#### Adresse

ZI Nord  
Rue Philippe LEBON  
87000 LIMOGES

#### Heures d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi, vendredi samedi et dimanche  
9h00-12h30 / 14h-18h00

### DECHETTERIE COUZEIX

#### Adresse

Parc Océalim  
Avenue Saint-Exupéry  
87270 COUZEIX

#### Heures d'ouverture :

mardi, jeudi vendredi et samedi  
9h00-12h30 / 14h-18h00

### DECHETTERIE DE NIEUL

#### Adresse

Lotissement des Vignes  
87510 NIEUL

#### Heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi  
9h00-12h30 et 14h00-18h30

## L'AGENDA JOUVENCIEN



JUILLET			
1 <sup>er</sup>	35 ans du Marché mensuel	Le bourg	La Commission Marché
27 et 28	Festival Musiques Actuelles	Le Bourg Le Petit Stade	La Commune
SEPTEMBRE			
Du 22 au 30	Salon des Artistes	Salle Polyvalente	La Commission Culture
23	Marché du Goût et de la Forêt	Le Bourg	La Commission Marché
30	Concours de Pétanque	Le Petit Stade	Le Comité des Fêtes
30	Vide Grenier	Le Bourg	Les Parents d'Elèves
OCTOBRE			
18	Cinéma	Salle Polyvalente	La Commission Culture
20 et 21	Exposition d'oiseaux	Salle Polyvalente	Les Volières Nieuloises
27	Repas dansant	Salle Polyvalente	Le Comité des Fêtes
NOVEMBRE			
9	Concert	Salle Polyvalente	La Commission Culture
10	Repas dansant	Salle Polyvalente	Le Comité des Fêtes
22	Cinéma	Salle Polyvalente	La Commission Culture
24	Concours de Belote	Salle Polyvalente	Les Parents d'Elèves
DECEMBRE			
1 <sup>er</sup>	Téléthon	Salle Polyvalente	Le Club de randonnées
18	Cinéma	Salle Polyvalente	La Commission Culture
31	Réveillon de la Saint-Sylvestre	Salle Polyvalente	Le Comité des Fêtes

31





## FESTIVAL DE MUSIQUES ACTUELLES

### *Le mot du Maire*

Un nouvel événement musical se déroulera dans le bourg de Saint-Jouvent le 27 et 28 juillet 2018.

Ce festival de « Musiques Actuelles » contribuera à l'attraction touristique de notre secteur et valorisera notre commune par son rayonnement national.

Les organisateurs conscients des « petits désagréments » occasionnés par cet événement adressent une invitation gratuite aux habitants du Centre Bourg pour participer s'il le souhaitent aux spectacles musicaux.

*Le Maire*

32

# LIQUID DUB FESTIVAL

## - Première édition -

Madame, Monsieur,

La première édition du **LIQUID DUB FESTIVAL** se déroulera **les 27 et 28 juillet 2018** dans votre charmant village de Saint-Jouvent. Organisé par Bi-ga\*Ranx (Telly\*) et Mise Records, en étroite collaboration avec la Mairie de Saint-Jouvent et la Communauté de Communes, l'événement se veut porteur d'un nouveau courant mélangeant Reggae et Electro, Dub et Hip-Hop Lo-Fi.

Limité à 2500 places, le LIQUID DUB FESTIVAL sera une réunion privilégiée où le partage vous transportera vers la musique des palmiers.

Bulletin réalisé par la Municipalité  
Imprimé par Sotiplan en 900 exemplaires